

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE  
DU 28 FEVRIER 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-huit février à 20 H 30, le conseil municipal de la commune d'Aufferville, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Maire.

*Nombre de membres en exercice : 15*

*Présents : 13*

*Votants : 14*

Présents : MOULIÉ Bruno, GOURDET Ginette, VALLERY Thierry, BERTHELIN Élodie, BONNICHON Christian, GOURTAY Benoît, SAYDE Thierry, MORISSEAU Marie-Claude, FASSEU Gwenaëlle, Cécile RINGENBACH, Thierry BRIAND, Patrice GARNIER, Benoît MARIÉ.

Absents excusés :

-

- Adeline RUFFIGNAC a donné pouvoir à Cécile RINGENBACH

- Aline MORISSEAU-CHEMIN a donné pouvoir à Gwenaëlle FASSEU

Secrétaire de séance élue : Cécile RINGENBACH



**1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 JANVIER 2020.**

Le conseil municipal approuve, à 2 abstentions et 12 pour des présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 17 Janvier 2020.

**2/COMPTES ADMINISTRATIF ET GESTION 2019**

**Compte administratif :**

Le maire remet le compte administratif à l'assemblée et donne lecture des résultats de l'année 2019 et en faisant un comparatif par rapport à l'année 2018.

En application de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

Christian Bonnichon est élu président de séance, donne acte de la présentation faite du compte administratif 2019, qui est résumé par le tableau et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	480 324.69	511 865.48	-31 540.79	575 544.51	544 003.72
	Section d'investissement	149 761.78	203 622.07	-53 860.29	65 468.34	65 468,34
Restes à réaliser						
	Section d'investissement					

Le maire ayant quitté la salle, Christian Bonnichon demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les résultats du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 13 voix pour des présents et représentés APPROUVE, le compte administratif de l'exercice 2019.

#### Compte de gestion :

Le conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2019 établi par Monsieur le receveur municipal, avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes				
	Réalizations	149 761.78	480 324.69	630 086.47
Dépenses				
	Réalizations	203 622.07	511 865.48	715 487.55
Résultat propre de l'exercice		61 129,60	-36 617,42	24 512,18
Résultat de clôture		65 468.34	544 0003,72	609 472.06

### **3/ PERMANENCES ELECTIONS 15 ET 22 MARS 2020**

Le conseil municipal a procédé à la répartition des bureaux de vote pour les élections municipales.

### **4/ DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET**

Le conseil municipal autorise le maire à l'unanimité des présents et représenté de liquider et mandater la dépense d'investissement concernant le bureau d'étude EU CREAL.

### **5/ CCGVL – ACCUEIL DE LOISIRS :**

Le maire expose les souhaits de l'ALSH.

- L'installation d'une sonnette au niveau du portillon,

- L'installation d'un panneau routier « attention enfants »
- Le remplacement des stores dans la petite salle,
- L'installation de 5 tables de pique-nique à l'extérieur,
- La création d'un point d'eau à l'extérieur, du côté de la bascule,
- La création d'un accès entre la salle des 4 saisons et la bascule.
- D'avoir l'accès à la réserve pour le rangement de matériel,

Le conseil municipal après en avoir délibéré est favorable pour toutes les demandes mais refuse l'accès à la réserve, compte tenu qu'il a été mis à disposition l'ancienne bascule.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h36

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Bruno Moulié". Below the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE D'AUFFERVILLE" around the top edge and "1911" at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem or logo.